



**Séance ordinaire du conseil municipal,
Mardi 1er décembre 2015**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce premier jour de décembre deux mille quinze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur	Marcel Lemieux, Maire suppléant
Monsieur	Louis Cayer, conseiller siège 1
Madame	Kathy Côté, conseillère siège 2
Monsieur	Jean Bernier, conseiller siège 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège 5

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Lemieux maire suppléant; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

Monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte à 19h30 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution autorisant le maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 novembre 2015
5. Suivis au procès-verbal
6. Correspondance
7. Administration
 - 7.1. Rapport du Maire
 - 7.2. Avis de motion adoption du budget
 - 7.3. Dépôt d'un extrait du registre public des dons reçus par les élus
 - 7.4. Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires
 - 7.5. Adoption du calendrier municipal pour l'année 2016
 - 7.6. Horaire du bureau municipal pendant la période des fêtes
8. Gestion Financière
 - 8.1. Factures du mois
 - 8.2. Indexation des salaires et rémunération
 - 8.3. Demande de dons et commandites
 - 8.4. Représentation
 - 8.5. Offre de services forfaitaires Caïn Lamarre
9. Travaux publics
 - 9.1. 1^{er} versement pour le déneigement des cours municipales
 - 9.2. 1^{er} Versement pour l'entretien des chemins d'hiver
10. Urbanisme
 - 10.1. Attribution d'un numéro civique
 - 10.2. Équilibrage du rôle 2017-2018-2019
 - 10.3. Mise à pied de l'employé des travaux publics
11. Sécurité publique
 - 11.1. Adoption du budget et de la quote-part du service incendie de Ville La Pocatière
12. Loisirs et culture
 - 12.1. Entretien et opération de la patinoire saison 2015-2016
 - 12.2. Sentiers d'Ixworth
13. Varia
14. Période de questions
15. Prochaine réunion de travail
16. Séance extraordinaire
17. Prochaine séance ordinaire
18. Levée de la séance

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER NOVEMBRE 2015		
AGRO ENVIRO LAB	Analyses TEU	75.88 \$
ANALYSE EXP-AIR INC.	Analyses d'air chalet des loisirs	862.31 \$
AQUATECH	Honoraires sept. et oct. 2015	2 305.87 \$
AQUATECH	Honoraires oct. 2015	1 201.47 \$
AUDREY D'ANJOU	Infonésime nov. 2015	128.00 \$
AUDREY D'ANJOU	Infonésime déc. 2015	96.00 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE	Fournitures de bureau	121.91 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE	Imp. Infonésime déc. 2015	115.31 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS	Honoraires prof. 2015	574.88 \$
CHEMCO	Retour barils consignés	(360.32) \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	Réso 171-2015	199.88 \$
DENIS LIZOTTE	Fossés Chemin du Vide	1 774.65 \$
DÉNEIGEMENT GUY LÉVESQUE	1er vers. déneig. cours	1 999.99 \$
DOC ÉLECTRIQUE	Réparation lumière de rue	131.51 \$
FERNAND DUBÉ ET FILS SENC	Transport Chemin du Vide	10 362.40 \$
FONDS D'INF. TERRITOIRE	Mutations	8.00 \$
GAÉTAN MIVILLE	Pelle mécanique (chevreuil)	80.48 \$
GARAGE S. LEMIEUX	Essence	114.00 \$
GARAGE S. LEMIEUX	Essence	111.00 \$
G. LEMIEUX & FILS	Gravier	23.55 \$
IMPRESSION SOLEIL	Hébergement site web	171.77 \$
LOCATION J.C. HUDON	Usinage	24.83 \$
MICHEL MONTMINY INC.	Réso 195/173/146-2015	9 481.53 \$
MICHELLE LÉVESQUE	Concièrgerie nov. 2015	603.62 \$
MRC KAMOURASKA	Insp. Régionale 08-09-10 2015	237.65 \$
MRC KAMOURASKA	Service d'aménagement urbanisem	25.00 \$
MRC KAMOURASKA	Médiane	500.00 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD	Quincaillerie TEU	8.51 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD	Articles quincaillerie	5.78 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD	Arbre de Noël	34.44 \$
SÉCURITÉ CIVILE LANDRY INC.	Formation	448.40 \$
SERVICE D'EXTINCTEURS SET	Extincteur type K	270.19 \$
SC EXPRESS	1er vers. déneig. 2015-2016	22 886.18 \$
SERVICE SANITAIRES ROY INC.	Tonnage oct. 2015	175.91 \$
TECH MINI MÉCANIQUE INC.	Réparation souffleuse à neige	71.42 \$
TRANSPORT M.L. ST-ONÉSIME	Gravier Chemin du Vide	1 007.80 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE	Niveleuse Rte Drapeau sud-ch. Ixw.	1 056.34 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Tonnage oct. 2015	1 092.19 \$
	Sous-total	58 028.33 \$
BELL CANADA	418-856-1013	55.62 \$
BELL CANADA	418-856-3018	182.37 \$
BELL MOBILITÉ	418-860-8886	45.84 \$
HYDRO QUÉBEC	Éclairage public	255.29 \$
HYDRO QUÉBEC	Garage	42.61 \$
HYDRO QUÉBEC	Bio-fosse	589.95 \$
HYDRO QUÉBEC	Station pompage	76.55 \$
HYDRO QUÉBEC	Salle	246.88 \$
HYDRO QUÉBEC	Chalet des Loisirs	95.42 \$
HYDRO QUÉBEC	2e compteur	412.74 \$
VISA	Frais de poste	75.49 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOYÉS	Au 2015-11-30	5 029.63 \$
DAS ET COTISATION EMPLOYEUR	Au 2015-11-30	3 113.56 \$
GRAND TOTAL		68 250.28 \$

La directrice générale, Maryse Lizotte, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.223-2015 Résolution autorisant le maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le Maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour

ADOPTÉE

Rés.224-2015 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Suivis au procès-verbal

Aucun suivi

CORRESPONDANCE

Servitech, examen de l'état du rôle d'évaluation
TransCanada, préparation et intervention en cas d'urgence
Noël au cœur du Kamouraska, invitation
École de l'Étoile filante, campagne de financement de l'OPP
Club de patinage artistique de La Pocatière, campagne de financement
Collège de Sainte-Anne de La Pocatière, remerciements
Collège de Sainte-Anne de La Pocatière, sollicitation, prix de fin d'année
L'Arc-en-ciel du cœur, campagne de financement
Projet impact, campagne de financement
La Traversée, promulgation de la Semaine kamouraskoise de sensibilisation aux préjugés, remerciements
Analyse Exp-Air, rapport d'inspection en salubrité microbienne
Club Renouveau-Âge d'Or St-Onésime, demande d'extension
Monsieur Simon Bossé, lettre de démission

Rés.225-2015 Démission de Monsieur Simon Bossé

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil accepte avec regrets la démission de Monsieur Simon Bossé;
Que le Conseil le remercie pour la qualité de son travail;
Que le Conseil souhaite la meilleure des chances à ce dernier dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

Administration

Rapport du maire

Conformément à l'article 955 du Code municipal, Monsieur le maire suppléant Marcel Lemieux fait lecture de son rapport annuel concernant la municipalité. L'intégralité de ce dernier sera distribuée à toutes les adresses du territoire de la municipalité.

Avis de motion Règlement relatif à l'imposition des taxes et tarifs municipaux

Madame la conseillère Léda Villeneuve donne avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, un règlement relatif à l'adoption du budget 2016 et à l'imposition de la taxe foncière, des taxes spéciales et des tarifs pour les services municipaux, sera adopté.

Dépôt d'un extrait du registre public des dons reçus par les élus

L'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, qui prévoit que tout don, toute marque d'hospitalité ou autre avantage reçu qui n'est pas de nature purement privée doit faire l'objet d'une déclaration dans les 30 jours;

La directrice générale, en tant que greffière, doit tenir un registre de ces déclarations et en faire le dépôt lors de la dernière séance ordinaire du conseil;

La directrice générale dépose donc au Conseil un extrait du registre de 2015 et informe qu'aucun don ou autre avantage n'a été reçu par les élus depuis le dernier dépôt du registre.

Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires

Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 357, tous les conseillers remettent à la directrice générale, secrétaire trésorière, leur déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires.

Rés.226-2015 Adoption du calendrier des séances de 2016

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016;

Que les séances se tiendront le 1^{er} lundi de chaque mois, à l'exception du lundi 11 janvier, du lundi 15 août et du mardi 6 septembre. Les séances débuteront à 19h30.

11 janvier	1 ^{er} février
7 mars	4 avril
2 mai	6 juin
4 juillet	15 août
6 septembre	3 octobre
7 novembre	5 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

Rés.227-2015 Horaire du bureau municipal pendant la période des fêtes

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le bureau municipal soit fermé au public du 21 décembre 2015 au 4 janvier 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

Gestion financière

Rés.228-2015 Factures du mois

Il est proposé Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le paiement des comptes du mois de novembre 2015 au montant de **68 250.28\$**
À l'exception de la facture de Monsieur Fernand Dubé au montant de **10 362.40\$**, en litige à la Municipalité.

ADOPTÉE

Rés.229-2015 Indexation des salaires et rémunération pour l'année 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE, pour l'exercice financier 2016, le salaire des élus et des employés municipaux soit indexé selon la hausse des prix à la consommation confirmés à 1% pour septembre 2015, selon Statistique Canada pour le Québec :

- Élus : 2.5%, conformément à l'article 6 du Règlement 09-2010, qui prévoit un taux minimum de 2.5% ou IPC (plus élevé des 2)
- Directrice générale : selon contrat
- Secrétaire-trésorière adjointe, selon contrat

- Employé des travaux publics : 1%

ADOPTÉE

Rés.230-2015 Demande de dons et commandites

Suite aux demandes de participation financière de la part d'organismes, clubs, etc.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil reporte en janvier 2016 l'étude des demandes reçues.

ADOPTÉE

Rés.231-2015 Représentation

Suite à une invitation du comité organisateur du Noël au cœur du Kamouraska.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité achète 2 billets au coût de 40\$ et que Madame la conseillère Léda Villeneuve et Monsieur Simon Bossé agent de développement soient désignés pour participer à cette activité.

ADOPTÉE

Rés.232-2015 Offre de services forfaitaires Caïn Lamarre

Considérant l'offre reçue,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité profite du service-conseil de Caïn Lamarre avocats au coût annuel de 500\$ plus taxes;

Que la résolution 234-2014 soit par la présente abrogée.

ADOPTÉE

Rés.233-2015 1^{er} versement pour le déneigement des cours municipales

En respect avec le contrat,

Il est proposé Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité procède au paiement du 1^{er} versement pour le déneigement des cours municipales.

ADOPTÉE

Rés.234-2015 1^{er} versement pour l'entretien des chemins d'hivers

En respect avec la demande de l'entrepreneur au cours des années passées,

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité procède au paiement du 1^{er} versement pour l'entretien des chemins d'hivers.

ADOPTÉE

Urbanisme

Rés.235-2015 Attribution d'un numéro civique

Considérant que Madame Linda Lecours et Monsieur Alain Benoit désirent obtenir un numéro civique pour le terrain faisant parti du cadastre 381PTE

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal autorise l'attribution d'un numéro civique 12;

Que le numéro civique soit jumelé au matricule dès que connu;
Que la directrice générale, secrétaire trésorière informe la MRC et qu'elle fasse rapport aux différentes instances du nouveau numéro civique.

Rés.236-2015 Équilibrage du rôle 2017-2018-2019

Considérant l'avis reçu de Servitech;

Considérant que l'analyse du rôle en vigueur nous permet de constater l'ampleur des écarts existants entre le niveau des valeurs et celui des prix de vente dans notre municipalité;

Considérant que les travaux effectués dans le cadre de l'équilibrage permettront un redressement des valeurs au rôle et favoriseront le maintien de l'équité municipale;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil accepte la recommandation d'équilibrage du rôle d'évaluation 2017-2018-2019 de Servitech;

Que Servitech et la MRC soient avisés de la décision du Conseil.

ADOPTÉE

Rés.237-2015 Mise à pied de l'employé des travaux publics

Considérant la résolution 083-2015;

Considérant que l'employé des travaux publics a terminé la tâche pour laquelle il avait été rappelé au travail;

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

De mettre à pied monsieur Bertrand Ouellet;

De l'informer qu'aucune autre heure de travail n'est prévue pour sa fonction en 2015 et qu'il sera rappelé au travail en 2016 au moment jugé opportun par le Conseil.

ADOPTÉE

Sécurité publique**Rés.238-2015 Adoption du budget et de la quote-part du service incendie de Ville La Pocatière**

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité accepte le budget du Service municipal d'incendie de Ville La Pocatière au montant de 553 989\$, soumis par Ville La Pocatière, et adopte la quote-part de 37 006\$ pour l'année 2016.

QUOTE-PART 2016

Service intermunicipal d'incendie

	Richesse foncière uniformisée	%
Ville de La Pocatière	405 584 207	70.03%
Paroisse Ste-Anne-de-La Pocatière	134 861 646	23.29%
Municipalité de St-Onésime-d'Ixworth	38 670 858	6.68%
TOTAL	579 116 711	100.00%

QUOTE-PART ESTIMÉE POUR 2016

Paroisse Ste-Anne-de-La Pocatière

$$23.29 \% \times 553\,989 \$ = 129\,024 \$$$

Municipalité de St-Onésime-d'Ixworth

$$6.68 \% \times 553\,989 \$ = 37\,006 \$$$

ADOPTÉE

Loisirs et culture

Réso.239-2015 **Entretien et opération de la patinoire saison 2015-2016**

Considérant la résolution 190-2015;

Considérant que deux offres de services ont été reçues;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'entretien et l'opération de la patinoire saison 2015-2016 soient confiés à Messieurs Alexandre Benoit et Martin Lizotte au montant forfaitaire de 4000\$.

ADOPTÉE

Réso.240-2015 **Sentiers d'Ixworth**

Considérant la résolution 216-2015;

Considérant qu'une erreur s'est glissée au niveau du montant octroyé;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal octroi à Monsieur Benoit Létourneau le contrat d'entretien des Sentiers d'Ixworth pour la saison hivernale 2015-2016 au montant de 3500\$ et qu'un montant de 500\$ soit autorisé pour les réparations d'infrastructures des sentiers décaissable sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

Varia

Monsieur Louis Cayer informe les gens présents que les travaux du Chemin du Vide sont terminés et que les travaux de débroussaillage des fossés sont également terminés.

Monsieur le Maire suppléant informe les citoyens que le budget de la MRC a été adopté et que les municipalités auront une hausse de 2.9% des quotes-parts.

Période de questions (ouverture à 20h03, fermeture à 20h15)

Q1 : Madame Marie-France Duclos aimerait savoir si le Conseil autorise une extension de temps en lien avec la résolution 191-2015.

R1 : Après consultation, il est convenu que le 9 décembre est la date butoir.

Q2 : Madame Hélène Laboissonnière questionne le Conseil à savoir ce qu'il adviendra des dossiers de l'agent de développement.

R2 : Monsieur le Maire suppléant indique qu'il sera en mesure de répondre à la question après le budget.

Q3 : Madame Karine Lafleur s'interroge à savoir si le comité de la famille peut faire la politique familiale sans l'agent de développement.

R3 : La directrice générale mentionne que la Municipalité doit respecter le protocole d'entente signé avec le gouvernement.

Q4 : Monsieur Noël Chrétien aimerait savoir qui est responsable du journal l'InfOnésime.

R4 : La directrice générale lui indique que ce sont les employés administratifs.

Prochaine réunion de travail

Vendredi le 8 janvier 2016

Séance extraordinaire

Mardi le 22 décembre 2015

Prochaine séance ordinaire

Lundi le 11 janvier 2016

Rés.241-2015

Levée de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à (20h16)

ADOPTÉE

MAIRE SUPPLÉANT

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Marcel Lemieux, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales